

Droits des tout-petits au Québec : où en sommes-nous ?

Dévoilement d'indicateurs à l'échelle du Québec par l'Observatoire des tout-petits

16 novembre 2023

Maison-Alcan

LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS

Collectif
petite
enfance

OBSERVATOIRE
des tout-petits

 Fondation Lucie
et André Chagnon



**Qui sommes-
nous ?**



L'Observatoire des tout-petits, un projet de la Fondation Lucie et André Chagnon, a pour mission **de communiquer l'état des connaissances** afin **d'éclairer la prise de décision** en matière de petite enfance au Québec, afin que **chaque tout-petit** ait accès aux **conditions** qui assurent le développement de son **plein potentiel, peu importe** le milieu où il naît et grandit.

« C'est en respectant les droits des tout-petits que toute notre société peut s'élever. »



Pourquoi respecter les droits des tout-petits ?



Selon la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations Unies (1989), **les gouvernements ont la responsabilité de s'assurer que les droits des enfants sont respectés.** Le Québec et le Canada en sont signataires.

Les **tout-petits dépendent totalement des adultes pour répondre à leurs besoins.** Ils sont aussi particulièrement vulnérables aux conditions de vie dans lesquelles ils grandissent, étant à une étape clé de leur développement.

Ces dernières années, **l'inflation, les problèmes d'accès à un service de garde de qualité, la crise du logement** ont exacerbé de nombreux problèmes sociétaux qui **compromettent le bon développement des tout-petits** et nuisent au respect de leurs droits.

Des droits fondamentaux



Droit à une éducation de qualité

Droit aux meilleurs soins de santé possible

Droit à de la nourriture, des vêtements et un endroit sûr où vivre

Droit d'avoir une famille aimante et d'être entouré d'une communauté bienveillante



Droit à une éducation de qualité



Pourquoi ce droit est-il important ?

- ★ La **fréquentation** d'un service de garde éducatif à l'enfance peut constituer un facteur de protection pendant la petite enfance, en particulier chez les enfants de milieux défavorisés.
- ★ Toutefois, pour engendrer des effets positifs sur le développement de l'enfant, le milieu éducatif qu'il fréquente doit être de **qualité**.

Notamment, les membres du personnel doivent **posséder une formation adéquate**. Des études démontrent par exemple que des membres du personnel formés **offrent de meilleurs soins personnels, sont plus sensibles aux besoins des enfants et interagissent davantage avec eux**.

Qu'en est-il au Québec?

35 549 enfants étaient **en attente d'une place** dans un service de garde éducatif à l'enfance en date du 30 septembre 2023.

Source : ministère de Famille, Modèle d'estimation de l'offre et de la demande en services de garde éducatifs à l'enfance, 30 septembre 2023

73,2 % des postes dans le réseau des SGÉE en installation étaient occupés par **du personnel éducateur qualifié** en 2021-2022.



Source : ministère de la Famille du Québec, Portrait de la main-d'œuvre du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance 2021-2022

Qu'en est-il au Québec?



83% des enfants **sans besoin de soutien particulier** inscrits sur La Place 0-5 avaient trouvé une place en 2019.

Comparativement à **73%** lorsque les parents avaient indiqué que leur **tout-petit avait besoin de soutien particulier**.

Qu'en est-il au Québec?

72,5 % du personnel enseignant était **légalement qualifié dans le réseau scolaire** en 2020-2021.

Cette proportion était de:

- 99,0 % chez le personnel œuvrant à temps plein,
- 79,3 % chez le personnel à temps partiel,
- 23,7 % chez le personnel suppléant,
- 59,7 % chez le personnel enseignant à la leçon.



Qu'en est-il au Québec?



42 % des parents d'enfants en milieu scolaire **ont dû avoir recours au privé** pour avoir des services professionnels pour leur enfant présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, soulignant ainsi le besoin d'améliorer l'accès aux services pour favoriser le développement des enfants.

Source: Protecteur du citoyen (2022). L'élève avant tout – Pour des services éducatifs adaptés aux besoins des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Et maintenant ?

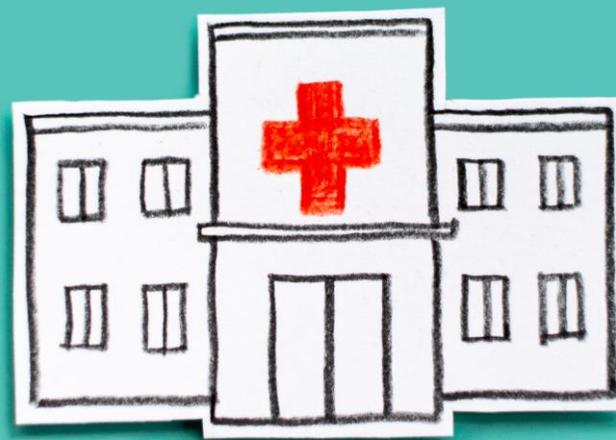
- **Améliorer l'accès** à des services de garde de qualité chez les **tout-petits les plus vulnérables**
- S'assurer du niveau **de qualité des services offerts** dans l'ensemble du réseau, en s'appuyant sur **des critères de qualité reconnus scientifiquement**.

Et maintenant ?

- Reconnaître **l'importance de la formation du personnel** pour améliorer la qualité des services éducatifs
 - Une formation spécialisée en petite enfance permet au personnel éducatif d'offrir un environnement adapté et stimulant aux enfants (le DEC Techniques d'éducation à l'enfance constitue la base d'une formation adéquate) ;
 - Participer à des activités de formation continue basée sur les meilleures pratiques serait associé à une offre de services éducatifs de plus grande qualité.
- Agir sur la **valorisation de la profession** d'éducateurs et éducatrices
- Offrir au personnel éducateur **un soutien pédagogique** pour favoriser l'inclusion des enfants qui ont besoin de soutien particulier.



Droit aux meilleurs soins de santé possible



Pourquoi ce droit est-il important ?

- ★ **L'accès à des soins** de santé et à des services sociaux **en temps opportun** pour les jeunes enfants **est crucial**, car un accès inadéquat aux soins de santé est associé à plus de douleur, de complications et de détresse émotionnelle chez le tout-petit.
- ★ Des **interventions précoces de qualité** peuvent influencer de façon significative la vie des enfants avec des difficultés de développement.
 - En prévenant l'apparition de difficultés plus importantes
 - En favorisant le développement et l'adaptation du tout-petit.
- ★ **Ne pas avoir accès** aux services qui permettent d'agir tôt **peut amplifier les difficultés** en entraînant des conséquences dans le développement social et scolaire.

Qu'en est-il au Québec?

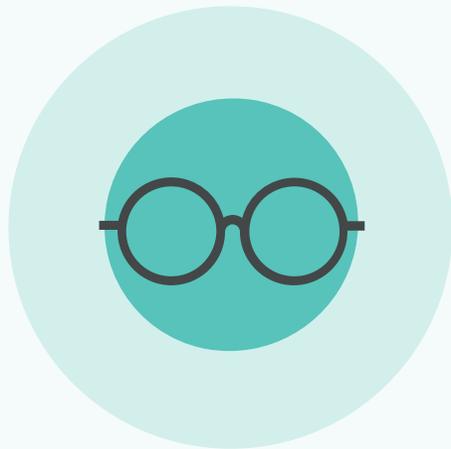
27,7 % des enfants âgés de 0 à 5 ans **ont consulté un dentiste** pour un examen dans le cadre du programme de soins dentaires de la RAMQ en 2022.



Ce taux est plus bas que ceux de 2016 et de 2006 (respectivement 30,6 % et 28,3 % des enfants de 0 à 5 ans).

Qu'en est-il au Québec?

Au Québec, **85 % des écoles** offrant la formation préscolaire sont inscrites au programme *École de la vue*, un programme de dépistage des troubles de la vue lancé en 2019.



Dans ces écoles, **75 % des enfants** sont dépistés en moyenne chaque année.

De ce nombre, **45 % n'avaient jamais consulté un optométriste** et 35 % ont été référés pour un examen plus approfondi.

Qu'en est-il au Québec?



Au Québec, **54 %** des nouveau-nés ont pu bénéficier d'un **dépistage de la surdité** à la naissance en 2023.

À titre comparatif, ce pourcentage s'élève à 97 % en Colombie-Britannique et à 94 % en Ontario.

Qu'en est-il au Québec?

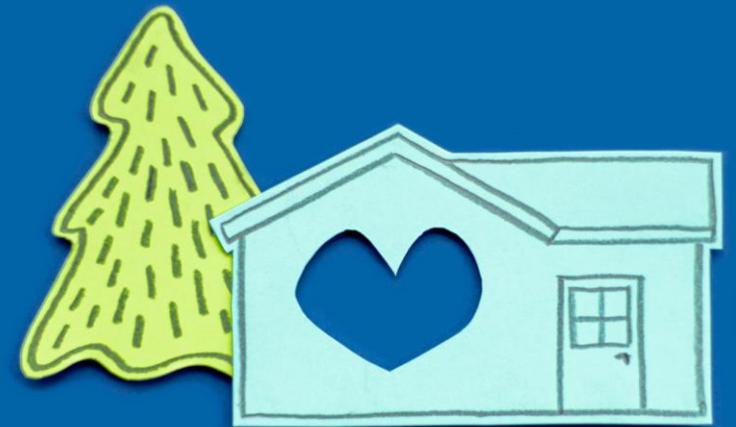
Au Québec, **21,3 %** des jeunes enfants présentant un retard significatif de développement **n'avaient pas bénéficié de services des programmes en déficience physique ou en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme dans les délais prescrits** en 2020-2021, une hausse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2019-2020. Le ministère de la Santé et des Services sociaux visait plutôt à réduire cette proportion à 14 % en 2020-2021.

Et maintenant ?

- Une étude menée auprès d'éducatrices en CPE a montré qu'un service **d'accompagnement par une ergothérapeute** leur a permis d'être plus outillées pour dépister des enfants ayant des besoins particuliers et intervenir auprès d'eux. Ainsi, les enfants peuvent **être plus rapidement dirigés vers les services appropriés**.
- Un rapport du comité-conseil Agir pour que chaque tout-petit développe son plein potentiel propose des solutions pour **réduire les barrières d'accès** aux familles désavantagées, telles que : s'assurer que toutes les familles **reçoivent les informations** concernant les services, **prévoir des interprètes** ou du temps pour **créer des liens de confiance**, ou encore **former les intervenants** pour réduire les attitudes négatives envers les familles.



**Droit à de la nourriture, des vêtements
et un endroit sûr où vivre**



Pourquoi ce droit est-il important ?

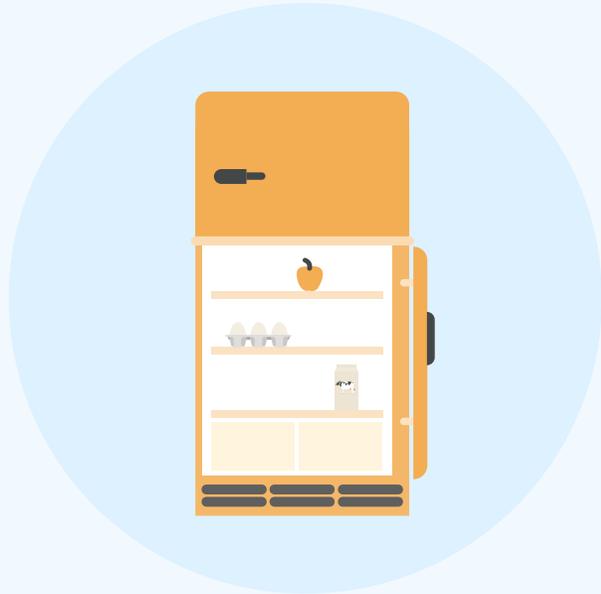
- ★ Les enfants qui grandissent dans des **ménages à faible revenu sont plus susceptibles d'être vulnérables** lors de leur entrée à l'école et d'avoir un rendement scolaire plus faible en moyenne en première année.
- ★ Les enfants qui souffrent **d'insécurité alimentaire sont plus à risque de présenter des retards** en ce qui a trait à leur développement cognitif, moteur et neurophysiologique.
- ★ Un tout-petit qui vit dans un **logement inadéquat est plus susceptible de connaître des troubles cognitifs, langagiers ou socioaffectifs**. Les enfants qui vivent dans un logement inadéquat réussissent moins bien à l'école que ceux qui vivent dans un logement adéquat et sont plus à risque de subir de la **maltraitance**.

Qu'en est-il au Québec?

25 % des parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans percevaient leurs **revenus comme insuffisants ou très insuffisants** pour répondre aux besoins de base de leur famille en 2022, soit le logement, l'alimentation, et l'habillement.



Qu'en est-il au Québec?



Près de **12 %** des ménages avec enfants âgés de 0 à 5 ans se trouvaient en **situation d'insécurité alimentaire*** en 2019-2020.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2019-2020, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec

* Incluant les enfants 0 à 5 ans en situation d'insécurité alimentaire (modérée à grave) et en situation d'insécurité alimentaire marginale

Qu'en est-il au Québec?

Au cours des deux dernières années, le **prix des aliments** du panier à provisions nutritif et économique **n'a cessé d'augmenter**.

Entre octobre 2021 et juillet 2023, le coût du panier à provisions d'une famille type* a augmenté de **25 %** à Montréal. Cette augmentation équivaut à un **coût supplémentaire de 2 850 \$ par année** pour les mêmes produits alimentaires.



Source : Alima Centre de nutrition sociale périnatale, Rapport 2022-2023 sur le coût du Panier à provisions nutritif et économique, Montréal.

*Le coût du PPNE est présenté pour une famille type composée d'un homme (31-50 ans), d'une femme (31-50 ans), d'un garçon (14-18 ans) et d'une fille (9-13 ans).

Et maintenant ?

- Des **politiques de soutien financier aux familles à faible revenu** afin de contrer la précarité économique des ménages
 - Salaire minimum, prestations d'aide sociale ou de chômage, allocation familiale
 - Politiques touchant l'employabilité comme l'éducation et le décrochage scolaire
- Faciliter **l'accès à un logement abordable** : diminuer les dépenses dites incompressibles, permet aux familles de consacrer une partie plus importante de leurs revenus à l'alimentation.
- Des politiques afin de **subventionner l'achat** de fruits et de légumes, de produits laitiers, rendant ainsi les aliments plus accessibles dans les épiceries à un prix bas et fixe.



Droit d'avoir une famille aimante et d'être entouré d'une communauté bienveillante



Pourquoi ce droit est-il important ?

- ★ Le milieu familial a une influence déterminante sur le développement des tout-petits puisque **la famille est la première et principale source de stimulation** à laquelle est exposé l'enfant.
- ★ Le **soutien social pourrait diminuer le risque que l'enfant développe de l'anxiété, une dépression ou des problèmes de comportement**. La présence du réseau de soutien permet de **réduire le stress parental** et, par le fait même, de diminuer l'utilisation de pratiques parentales inadéquates.
- ★ La maltraitance envers les enfants peut avoir de nombreuses **conséquences à court et à long termes sur leur développement**. Ces conséquences sont d'autant plus importantes lorsque les mauvais traitements surviennent tôt dans la vie de l'enfant, qu'elles sont fréquentes, sévères et cumulatives.

Qu'en est-il au Québec?



Près du quart (**23 %**) des parents vivant avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans ne se sentent **jamais ou rarement soutenus par leur entourage** dans les moments difficiles.

Qu'en est-il au Québec?

La mise en œuvre de la majorité des 30 appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP) concernant la protection de la jeunesse **n'a pas encore été entreprise, ou n'a pas donné de résultats satisfaisants.**

Qu'en est-il au Québec?

42 821

enfants de 0 à 17 ans ont été **pris en charge en protection de la jeunesse** en 2022-2023.

Il s'agit d'une augmentation de 0,6 point de pourcentage en 20 ans, le nombre d'enfants pris en charge par rapport à la population étant passé de 2,04 à 2,64 %.

Qu'en est-il au Québec?

Au Québec, **493** motifs de plaintes et signalements en lien avec le programme Jeunes en difficulté ont été reçus par le Protecteur du citoyen en 2022-2023.

Il s'agit **d'une hausse** de **74 %** par rapport à 2019-2020.

De ce nombre, **61 motifs ont été jugés fondés** en 2022-2023, contre 54 en 2019-2020.

Qu'en est-il au Québec?

En 2023, **plus de 300 000 enfants** habitent une municipalité reconnue **Municipalités amies des enfants** (MAE) s'étant **engagé à respecter les droits de l'enfant** et dans laquelle leurs opinions, **leurs besoins et leurs priorités font partie intégrante des décisions**, des politiques et des services publics.

85

municipalités

8

arrondissements
de la métropole

2

MRC

Et maintenant ?

- Les **causes de la maltraitance** sont en général **multiples et étroitement associées entre elles**. Les conditions dans lesquelles les tout-petits grandissent peuvent influencer le risque de maltraitance. Pensons, par exemple, au stress lié à la conciliation famille-travail, à un faible soutien social, ou encore à des symptômes de dépression chez les parents. **Plus ces conditions s'accumulent, plus le risque de maltraitance augmente.**
- **Améliorer les conditions de vie et réduire le stress des familles** permet ainsi de prévenir la maltraitance : soutien au logement, aide au revenu, mesures de conciliation travail-famille, soutien social et accès à des services de garde éducatifs de qualité.
- Les villes, villages et municipalités qui se dotent d'une **politique municipale famille** ou encore d'une accréditation **Municipalité amie des enfants** peuvent avoir des retombées tangibles pour les tout-petits.

La petite enfance, l'affaire de tous

Puisque tous les droits sont **interdépendants et d'égale importance**, c'est la **somme des politiques publiques**, cohérentes entre elles, qui est la plus susceptible d'offrir à nos tout-petits des **environnements respectueux de leurs droits** et favorisant leur plein potentiel.

Ensemble, offrons à chaque
tout-petit la chance de
développer son plein
potentiel

OBSERVATOIRE
des tout-petits

